

**Association Meylan Plaine Fleurie et Ile d'Amour**

**19 AV. Plaine Fleurie - 38240 MEYLAN**

**BULLETIN D'INFORMATION NUMERIQUE**

E-mail : [bureau.ampf@gmail.com](mailto:bureau.ampf@gmail.com), Téléphone : 07 69 35 23 25

Présidence : [ken.george.tomlinson@gmail.com](mailto:ken.george.tomlinson@gmail.com)



Bulletin 2 pages n° 23 03

Permanence mensuelle le 3eme jeudi

17h30-18h30 hors congés scolaires

## **INTRODUCTION DU PRESIDENT**

Après les fêtes de fin d'année, nous avons démarré 2023 sous de bons auspices, avec quelques inscriptions en plus pour le karaté, et surtout le lancement d'une nouvelle activité d'atelier vocal.

## **Adhésions et AG**

Comme indiqué dans notre bulletin de décembre dernier, nous avons décidé de prolonger les adhésions jusqu'au 30 août 2023, tout en alignant notre exercice de fonctionnement sur l'année scolaire pour mieux cadrer avec les activités que nous proposons. Notre assemblée générale est prévue pour **le jeudi 28 septembre à 18h** et vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date dans votre agenda.

## **Activités Sportives**

Concernant les activités, nous avons encore quelques nouvelles inscriptions au karaté, et surtout, le lancement d'une nouvelle activité d'atelier vocal le mercredi à 12h30, avec déjà une vingtaine de participants confirmés. Vous trouverez une fiche d'information et d'inscription en fin de ce bulletin : n'hésitez pas à venir essayer un cours, gratuitement et sans obligation.

L'activité de karaté, qui a démarré en septembre 2021 avec 3 inscrits, en atteint désormais 14 participants. Cette activité devrait encore se développer à l'avenir avec une évolution permettant à ceux qui le souhaitent de devenir licenciés de la fédération de karaté et ainsi avoir la possibilité de valider des passages de grade jusqu'à la ceinture noire, première dan.

## **Jardins partagés**

Le [projet de jardins partagés](#) sur le terrain d'une maison située au 25 chemin de la Carronnerie continue d'avancer. Ce projet peut vous intéresser ? [Contactez-nous à ce sujet](#).

## **Eclairage nocturne**

Nous avons mentionné le sujet [d'extinction nocturne de l'éclairage public](#) dans notre dernier bulletin. Maintenant que l'hiver touche à sa fin, il serait intéressant de remonter vos observations à l'AMPF afin de contribuer à une évaluation et à l'identification des points d'améliorations à signaler.

## **Agenda Meylan**

Parmi les évènements à venir annoncés sur le site de la mairie, on peut citer la projection du film « [Marcher sur l'Eau](#) » dans la salle AV des Aiguinards le 8 mars, ou « [Printemps de Pensées](#) », du 10 mars au 2 avril au clos des Capucins.

## **Civipole**

L'AMPF est membre de l'association Civipole, qui regroupe de nombreuses associations de quartier de la métropole et nous avons renouvelé notre adhésion début 2023. La [ZFE \(zones à faibles émissions\)](#) sur 13 communes volontaires de la métropole (y compris Meylan) continue d'alimenter le débat : contactez-nous si vous avez un avis ou souhait de participation.

## **CEM (Commission extra-municipale) de Meylan**

L'AMPF participe aux travaux de la CEM depuis plusieurs années, représenté par Jean-Claude Faurie. C'est une instance de concertation qui permet d'aborder énormément de sujets tels qu'espaces verts, urbanisme, transports collectifs, mobilités douces (vélo, pédestre), sécurité, et d'autres. La mairie vient d'apporter quelques clarifications concernant les rôles des élus, l'interface entre ceux-ci et les comités de la CEM, avec la nomination d'un élu référent par thème. Ces dernières discussions seront poursuivies en réunion de conseil municipal du 13 mars.

### **Réunion de quartier du 22 février**

Comme annoncé par courriel du 18 janvier, la mairie a organisé avec des élus de quartier, les habitants et les unions de quartier AMPF et VAA une réunion publique pour présenter les sujets remontés par les habitants, le mercredi 22 février. Ce type de réunion va en quelque sorte remplacer les grandes visites de quartier annuelles organisées par le passé, même si certaines visites de taille réduites et ciblées pourront toujours être organisées. Nous remercions la mairie d'avoir répondu à la majorité de nos questions pendant cette réunion, et aussi d'avoir présenté plus longuement les actions et réflexions au sujet de l'insécurité et d'incivisme actuelle (en particulier, une bande de jeunes qui a tendance à trop occuper l'espace public, en générant quelques nuisances dans le quartier des Aiguinards).

Une demande a été faite pour améliorer le débouché du chemin de la Carronnerie sur la contre-allée avenue de Verdun. La visibilité insuffisante à gauche ne permet pas de s'engager sans risques en direction du carrefour de la Plaine Fleurie, d'autant que certains automobiliste et motocyclistes dépassent allègrement la limite des 30 km/h théoriquement en vigueur sur cette contre-allée. La mairie va remonter cette demande à la Métro.

Les sujets du quartier et nos activités vous intéressent ? Venez à une de nos permanences le **3eme jeudi de chaque mois, 17h30-18h30 hors congés scolaires et jours fériés**, à notre local au 19 avenue de la Plaine Fleurie. Les prochaines auront lieu le 16 mars et le 15 juin. Ou sinon, nous contacter pour un RV.

---

**Inscrivez-vous** : possibilité de participer à un cours d'essai gratuit

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
Année de naissance (optionnel) \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Qi Gong	__ lundi 9h30-10h45	__ <i>jeudi 12h30-13h30</i>	200€, 1 cours/semaine
Sophrologie	__ lundi 9h30-10h45	__ lundi 18h-19h (liste d'attente)	200€, 1 cours/semaine
Yoga	__ lundi 10h45-11h45 (adapté)	__ mercredi 18h15-19h30 (sur tapis)	250€, 1 cours/semaine
Karaté	__ vendredi 7h45-9h15		100€, 1 cours/semaine
Atelier Vocal	__ mercredi 12h30-13h45, 16 séances, période <b>février à juin 2023</b>		90€, 1 cours/semaine

J'atteste être informé que la pratique d'une activité physique nécessite soit une bonne forme générale, soit une vérification avec son médecin traitant que celle-ci ne présente pas de contre-indication

Inscription à renvoyer à l'AMPF, 19 AV. Plaine Fleurie (boîte aux lettres).

Chèques à l'ordre de : l'AMPF. **Possibilité de donner 3 chèques (déposés en octobre, janvier et avril).**

**Ajouter 15€ d'adhésion si vous n'êtes pas déjà adhérent.**

Contacts : [bureau.ampf@gmail.com](mailto:bureau.ampf@gmail.com) - Tel : 07 69 35 23 25 - Président : [ken.george.tomlinson@gmail.com](mailto:ken.george.tomlinson@gmail.com)